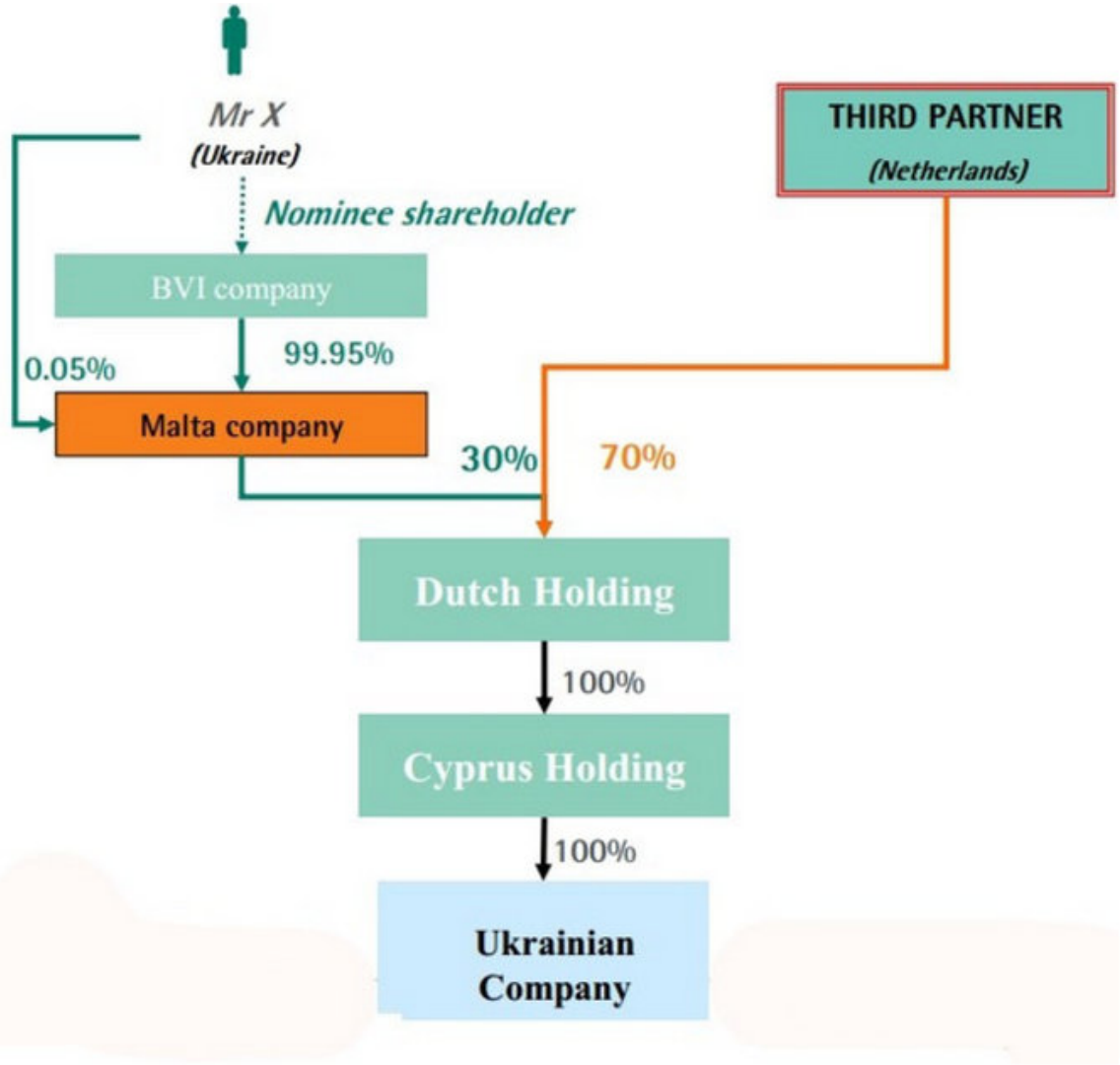
Petit traité d'un montage financier en toute discrétion

11/04/2013 à 6h00

BNP Paribas Wealth Management, une des plus grandes banques étrangères de Suisse, aurait mis en place un document interne sur la manière de créer une société offshore en toute discrétion.

Par Laureline Duvillard.



Planquer son argent dans les îles Vierges britanniques ou les îles Caïman, via une société offshore et conserver l'anonymat, n'est pas une mince affaire.

> ***Pour aider leurs conseillers clientèles à y voir clair, BNP Paris Wealth Management en Suisse, possédant notamment une filiale à Genève, aurait publié un document interne donnant l'exemple à suivre,***

révèle le *Huffington Post* qui a eu accès à ce fascicule.

Ainsi, la banque présente l'exemple de Monsieur X, un Ukrainien qui souhaite placer son argent à l'étranger de manière anonyme. Première étape, créer une société offshore dans les îles Vierges britanniques (BVI sur le graphique). Cette société investit ensuite dans une compagnie maltaise, ayant placé de l'argent auprès d'une société écran néerlandaise. Cette dernière investit finalement dans une holding chypriote. Dans ce cas de figure, la holding créée à Chypre, détiendra alors 100% de la société de Monsieur X.

Un cas exemplaire

A condition de le déclarer, détenir un compte à l'étranger n'est pas illégal. Mais comme le relève le *Huffington Post*, ce montage financier permettant de conserver l'anonymat peut apparaître trouble.

Le Monde révèle que

> ***BNP Paribas**, (BNP 39.265 -1.42%) tout comme le Credit agricole ont permis à leurs clients de réaliser de véritables montages financiers, via des sociétés offshore, aux îles Vierges ou aux îles Caïmans notamment.*

Des sociétés qui restent obscures, puisque gérées par des administrateurs et des actionnaires fictifs, aussi appelés prête-noms ou nominees. Une compagnie d'UBS, «UBS Nominees», fait d'ailleurs partie des entreprises spécialisées dans la fourniture de prête-noms.

L'exemple de BNP Paribas apparaît d'autant plus parlant,

lorsqu'on sait que Chypre, centre financier offshore particulièrement opaque, est réputée pour accueillir les placements financiers de clients aisés de l'Est. Une économiste du centre de recherche français dans le domaine de l'économie internationale (CEPII), écrit que «Chypre est également célèbre pour le phénomène 'd'aller-retour', soit comme pays d'accueil de fonds temporairement placés à l'étranger dans le but de les rapatrier, en totalité ou en partie, sous forme d'investissement étranger.» Et d'ajouter que Chypre tout comme les îles Vierges britanniques, également citées dans le document de BNP Paribas, sont parmi les principales destinations de capitaux russes.

Ces informations prises en compte, le document de BNP Paribas semble suspect.

> ***Et la banque, qui occupe plus de 1700 collaborateurs en Suisse, ne sert pas sa cause en mettant en avant sur son site Internet «son expérience terrain unique» aux îles Caïman, paradis fiscal réputé loin à la ronde.***

Une expérience que l'internaute lambda ne peut malheureusement pas contempler en détail, puisque, contrairement à la page d'autres pays, celle des îles Caïmans renvoie sur une mention erreur.

tdg.ch

[Merci aux lecteurs de rester discrets quant à mon compte des îles Caïman – Monsieur X]